

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00411

ENCADREMENT ET CONTRIBUTION DES ENTREPOTS LOGISTIQUES DE E-COMMERCE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 75
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de voix : 82

Mme Christel PFISTER ne prend pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Patrick BOUCHET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUEFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,

Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20201205-02020041110

DATE: 07/12/2020 11:11:11

M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Lionel BOUCHER,
M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Corinne SERVANTON,
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, M. Daniel TORGUES, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

ENCADREMENT ET CONTRIBUTION DES ENTREPOTS LOGISTIQUES DE E-COMMERCE

Les mesures de confinement nécessaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19 ont conduit à mettre à l'arrêt des pans entiers de la vie économique de notre pays.

Les commerces de proximité ont été particulièrement impactés car ils ont subi, à toutes les étapes de la crise, les mesures les plus drastiques : fermeture administrative pendant les confinements, couvre-feu... En outre, malgré les aides de l'Etat, ils risquent d'être fragilisés durablement, notamment en raison des nouvelles habitudes prises par les consommateurs ces derniers mois.

En effet, pendant que les commerces de détail devaient garder porte close, les grands groupes de vente en ligne ont vu exploser leurs ventes. Ce sont ainsi 41 millions de Français qui ont acheté au moins un article sur internet au 2ème trimestre 2020. Le groupe Amazon, premier distributeur en ligne dans notre pays, a vu son chiffre d'affaires mondial progresser de 30% et son bénéfice net doubler, sur cette même période.

En proposant des articles principalement importés, à des prix plus bas que les commerces qui privilégient les productions locales ou nationales, ces grandes plateformes du *e-commerce* développent un modèle économique qui va à l'encontre de toutes les exigences du développement durable. Il s'avère en effet néfaste :

- **Pour notre environnement** : le bilan carbone du groupe Amazon est de 44,8 millions de tonnes d'équivalent CO2 en 2018.
- **Pour nos emplois** : à chiffre d'affaires équivalent, les entrepôts Amazon embauchent 2,2 fois moins de salariés que les commerçants traditionnels.
- **Pour le commerce de proximité et de la ruralité** qui subit, même hors crise sanitaire, une distorsion de concurrence puisque le commerce en ligne n'est pas soumis aux mêmes charges fiscales et sociales.
- **Pour les finances publiques** : en 2018, seulement 10 millions d'euros de TVA ont été collectés par Amazon France pour un chiffre d'affaires sur le territoire estimé à 6,5 milliards d'euros.

Aussi, l'assemblée délibérante de Saint-Etienne Métropole demande au Gouvernement d'agir avec volontarisme pour prévenir une fragilisation durable des commerces de proximité, alors qu'ils doivent faire face aux conséquences de la crise sanitaire, avec notamment **l'intégration des entrepôts de stockage des distributeurs en ligne dans l'assiette de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)** : tous les établissements commerciaux, de plus de 400 m², vendant des produits au détail, sont redevables de cette taxe, à l'exception des établissements de stockage, qui sont pourtant de véritables espaces de vente. Cette exemption, dont bénéficient en premier lieu les grandes multinationales du numérique, constitue une distorsion de concurrence conséquente vis-à-vis de l'ensemble du commerce physique.

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 18 voix contre et 7 abstentions comme suit :

Voix pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, Mme Marie-Christine BUFFARD (pouvoir donné à Mme Marie-Eve GOUTELLE), M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir donné à M. Samy KEFI-JEROME), M. Pierrick COURBON, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Brigitte MASSON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Clémence QUELENNEC, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU, M. Gilles THIZY, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Voix contre :

Mme Nora BERROUKECHE (pouvoir donné à M. Marc CHASSAUBENE), M. Patrick BOUCHET, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS (pouvoir donné à M. Frédéric DURAND), M. Charles DALLARA (pouvoir donné à Mme Pascale LACOUR), Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON, M. Tom PENTECOTE, Mme Brigitte REGEFFE (pouvoir donné à M. Tom PENTECOTE)

Abstentions :

Mme Michèle BISACCIA, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Christian SERVANT, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU